

**Commune de
Curtil-sous-Bufferières
71520**

2026/014

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 25/04/2026

L'an deux mille vingt-six, le 25 avril, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire - Olivier GIL.

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 7

Présents : 5

Absents : 2

Nombre de suffrages
exprimés : 7

Pour : 7

Contre : 0

Abstentions :

Étaient présents :

Mme AUBERGER Clotilde, M. BISCHOFF Raphaël, M. GIL Olivier, Mme PERROUSSET Gwenaëlle, M. TIFFAY Jacky

Procuration(s) :

M. CHARBONNIER François donne pouvoir à M. TIFFAY Jacky, Mme BLONDET Isabelle donne pouvoir à M. GIL Olivier

Étai(ent) absent(s) :

Étai(ent) excusé(s) :

Mme BLONDET Isabelle, M. CHARBONNIER François

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : Mme PERROUSSET Gwenaëlle

Date de convocation
09/04/2026

Désignation des signataires des procurations postales

Monsieur le Maire de droit et aujourd'hui le seul à pouvoir récupérer les procurations postales ou colis, il convient afin d'une bonne continuité de notre administration pouvoir désigner plusieurs signataires postales.

Le Conseil municipal, à l'unanimité,

DÉCIDE de nommer les signataires suivants pour les lettres et colis recommandés :

- Clotilde AUBERGER (1ère adjointe),
- Jacky TIFFAY (2ème adjoint)
- Géraldine VIVIER (Secrétaire de Mairie)

CHARGE Monsieur le Maire

- de notifier cette décision aux services de LA POSTE.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à CURTIL-SOUS-BUFFIÈRES

Le Maire,

